

CONSEIL MUNICIPAL

Demande de subvention :

Mr le Maire donne lecture du dossier de demande d'aide financière réalisé par le cabinet Safège Environnement relatif à la réalisation d'une unité de traitement des eaux usées d'une capacité nominale de 800 équivalent habitant et d'un coût estimé à 500000 € HT au budget assainissement 2006. Après délibération les membres du conseil approuvent le dossier de demande d'aide financière, sollicitent auprès du Conseil Général de la Sarthe une aide au taux le plus élevé possible, décident d'engager la réalisation des travaux dès que le financement sera en place et de passer un marché selon une procédure négociée, autorisent Mr le Maire à mener cette procédure jusqu'au choix de l'attributaire.

Appel d'offre entretien espaces verts :

Après lecture du rapport de la commission appel d'offre, le conseil municipal retient la proposition du « Jardin Sabolien » pour la tonte avec le ramassage et évacuation des produits à 0,50 € le m² pour une surface de 6500 m² par tonte, pour la taille des haies sur 3 faces avec ramassage et évacuation des produits à 1,85 € le m pour une longueur de 450 m par taille, pour la taille des arbres avec le ramassage et évacuation des produits pour 16 € par arbre et pour l'entretien des massifs à 2,30 € le m² pour une surface de 400 m² par entretien.

Reprise canalisation Assainissement :

En 1998, Mrs Guérin et Levavasseur réalisent à leurs frais avec l'accord de la commune, le raccordement de leurs terrains au réseau communal d'assainissement pour un montant de 9814,10 €. En 2002, suite à son développement rapide, la commune souhaite étendre son réseau. Mr le Sous-Préfet est interrogé et précise alors par courrier qu'il est possible de racheter le dit réseau en laissant seulement le coût des raccordements à la charge des propriétaires soit 2081,29 €. Monsieur le Maire propose donc aux conseillers le remboursement pour un montant de 7732,80 à répartir entre les 2 familles, somme inscrite au budget assainissement, section investissement. Le conseil municipal autorise à procéder à ce rachat.

Vente d'une parcelle de terrain :

Mr le Maire informe qu'à la suite d'une erreur d'implantation d'une maison par la société Clé Verte sur une parcelle communale, il y a lieu de vendre à Mr et Mme Devaux Roland une parcelle de 12 m². Après en avoir délibéré, le conseil accepte cette vente au prix de 19€ ht le m², la totalité des frais liés étant pris en charge par la société et autorise à déposer un dossier de demande de modification du lotissement.

Subvention exceptionnelle coopérative scolaire :

Mr le Maire informe du projet de voyage scolaire de fin d'année organisé par l'école (34 élèves du CP au CM2 à Paris pendant 2 jours). A cette occasion une subvention est demandée par la coopérative scolaire, le conseil accorde une aide d'un montant de 1200€.

Appel d'offre étude de sol :

Mr le Maire rappelle que dans le cadre de la réalisation de la future station de lagunage il y a lieu de réaliser une étude de sol. Le cabinet Safège maître d'œuvre de l'ouvrage a lancé un appel d'offre relatif à cette étude. Le conseil municipal après en avoir délibéré décide de retenir l'offre SOLEN SAS agence du Mans pour un montant de 3860 €HT et autorise Mr le Maire à signer le marché.

Travaux église :

Mr le Maire rappelle que suite à l'apparition de fissures dans l'église il y a lieu de poser des témoins afin d'étudier l'évolution de ces fissures. Après délibération le conseil municipal décide de retenir la proposition de l'entreprise OSOUF pour un montant de 765 € ht et de solliciter une aide auprès du Conseil Général de la Sarthe.

Avis sur le projet de carrière à Saint Brice :

Le jeudi 1^{er} juin la société Lafarge ainsi que l'association « entre Taude et Bellebranche » sont venus présenter le projet de réalisation d'une carrière sur le territoire de la commune de Saint Brice. Mr le Maire précise également qu'un second projet identique, distant d'une centaine de mètres, mais sur le territoire de la commune de Bouère est présenté par la société Pigeon. Les 2 dossiers envoyés en préfecture de la Mayenne sont présents en Mairie de Souvigné. Après en avoir débattu et étant conscient qu'en matière d'aménagement du territoire des carrières doivent exister. Le conseil municipal décide d'émettre un avis défavorable à la réalisation de ce(s) projet(s), considérant que ces 2 projets par le bruit, la poussière auront un impact non négligeable sur l'environnement notamment sur la faune et la flore de la forêt domaniale de Bellebranche attenante, que la rivière la Taude dont l'embouchure se situe à Souvigné qui traverse le site verra son débit profondément modifié, que par conséquent les approvisionnements en eau avoisinant mais aussi la nappe phréatique seront nécessairement transformés, qu'il est humainement impossible d'imposer à des familles vivant au voisinage la présence de 2 carrières et qu'enfin le trafic routier poids lourds sera nécessairement augmenté.

Appel d'offres assainissement Route de St Brice

Monsieur le Maire présente le rapport des services techniques de la Communauté de Communes concernant l'ouverture des plis du marché assainissement Route de St Brice.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal retient la proposition de l'entreprise DLE pour un montant de 55808,50 € HT et autorise Monsieur le Maire ou un Adjoint à signer tout document relatif à ce marché.

Augmentation du loyer du logement communal

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'augmentation possible du loyer du logement communal à compter du 1 juillet 2006 conformément à l'indice de référence des loyers. Le loyer passera donc de 320.06 € à 325.16 € à compter du 1^{er} juillet 2006.

Divers :

- **Rappel aux jeunes**, filles ou garçons, ils doivent venir s'inscrire à la mairie pour le recensement militaire dans le mois de leurs 16 ans (année 1989).

- FERMETURE DE LA MAIRIE POUR CONGES :

La mairie sera fermée du 5 août 2006 au 27 août 2006. Réouverture le lundi 28 août à 9h00. Des permanences seront assurées les jeudis 10, 17 et 24 août de 9h00 à 12h00.